



MAIRIE

Edito du Maire

Le site internet de la commune évolue, en partenariat avec le département et la mise en place d'un lieu de communication. Ainsi, il sera désormais possible d'accéder à la vie de notre village.

Bienvenue à Choisy-en-Brie

Enrichi par les élus, les services administratifs, les associations et toutes personnes qui peuvent apporter des informations d'intérêt général, je pense que chacun peut y trouver matière.

La communication dématérialisée n'étant pas accessible à tous, le petit journal « **En direct de Choisy** » perdurera en double avec le site rajouté.

Au fil du temps, les rubriques ne manqueront pas de s'étoffer :

- Commune : réunions, décisions, projets, finances, tarifs, état civil, démarches administratives, manifestations, etc ...
- C.C.2.M : sommaire de la vie communautaire et lien.
- R.P.I : inscriptions, vie scolaire, réunions.
- Associations : Assemblées, comptes rendus de réunion.
- Urbanisme : mise en ligne des documents.
- Agenda communal des manifestations.

Des « **flash infos** » seront disponibles, voire diffusés après étude de faisabilité.

D'ores et déjà, je remercie les personnes élues et le secrétariat qui auront en charge, et elle est importante en temps, le suivi de ce service. Vos observations, constructives, seront les bienvenues.